

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 4 133 849
DU CADASTRE DU QUÉBEC,
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,
SOIT AU 620 DE LA RUE CORMIER

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 22 août 2022 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet :

- d'augmenter de 240 mètres carrés à 325 mètres carrés la superficie maximale totale des usages 5521 (vente au détail de pneus, batteries et accessoires sans installation), 6415 (service de remplacement de pièces et d'accessoires automobiles) et 6416 (service d'antirouille);
 - de réduire de 1,5 mètre à 0,6 mètre la distance minimale entre une marquise et la ligne latérale gauche de terrain;
 - de réduire de 36 à 25 le nombre minimal de cases de stationnement;
 - d'autoriser une aire de stationnement avec allée d'accès ne permettant pas l'accès où de sortir des cases sans déplacer un véhicule;
 - de réduire de 1 mètre à 0,6 mètre la distance minimale entre une aire d'isolement et la ligne latérale gauche de terrain;
- le tout pouvant être assujéti à certaines conditions.

Étant donné les circonstances actuelles et en respect des consignes du Directeur de la santé publique pour la distanciation sociale, la Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 22 août 2022 à 16h30 :

Téléphone : 819 478-6571

Courriel : accueil-permis@drummondville.ca

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 5 août 2022.

ME MÉLANIE OUELLET
Greffière



**620,
rue Cormier**

Légende

-  Terrain visé
-  Lot

Orthophoto 2020
Échelle: 1:600